

## Editorial: bonne année, bonne santé, bonne mutuelle, et bon dialogue social.

### 2012 une nouvelle année ? nouvelle en quoi ?

Mais en attendant, qu'allons-nous retenir de 2011 ? Sûrement pas **Madame Alliot-Marie qui voulait aider BEN ALI en Tunisie avec nos gens d'armes français**, ni le préfet de Seine Saint-Denis qui réquisitionne le tramway pour évacuer des Roms !

**2011 aura été l'année des peuples qui se mobilisent pour ouvrir des perspectives**, comme souvent dans les dictatures c'est le mouvement social qui a joué le rôle de contre pouvoir, la révolution tunisienne est devenue la référence pour cette partie du monde qui compte de nombreux **dictateurs installés et maintenus avec le soutien actif des gouvernements de notre monde « civilisé » peu respectueux des droits de l'homme lorsque cela permet aux capitalistes d'engranger des profits.**

On aura vu: « BEN ALI dégage » « adieu MOUBARAK, KADAFI » et même BERLUSCONI, en **2012 va-t-on dire tchao SARKOZY ?**

Pour autant nos attentes ne se traitent pas dans un scrutin et ne devrait-on pas **lancer un appel pour une forte mobilisation** contre ceux qui perpétuent le système<sup>(\*)</sup> en effet, cet été un quotidien « redonnait » la parole aux indignés de LA COMMUNE, par exemple LOUISE MICHEL : « *veux-tu paysan, cesser ta résignation éternelle et idiote... Ce n'est pas que les misérables n'aient bien des fois tenté leur délivrance, mais c'était toujours dans une telle nuit d'ignorance qu'ils s'écrasaient dans les issues sans pouvoir sortir.... Les bulletins de vote, destinés à être emportés par le vent avec les promesses des candidats, ne valent pas mieux que les sagaies contre les canons. Pensez vous, citoyens, que les gouvernements vous les laisseront si vous pouviez vous en servir pour faire la révolution ?* »

(\*) à force d'hypocrisie, nous avons connu récemment un 21 avril 2002, puis le 6 mai 2007 un score à 53 %. Mais bien sûr personne n'a voté ni pour LE PEN, ni pour SARKO !

**Localement au Conseil général 93 c'est encore l'année du poids de la charge de travail, du travail sous pression** : pression de tout ce qui reste à faire, pression des hiérarchies, elles-mêmes sous pression...

Le personnel ne peut plus faire face, par manque de moyens pour accueillir les mineurs isolés, mais la seule réponse donnée par le Pdt Bartolone aura été un temps de les laisser à la rue !

C'est l'année des mobilisations comme à la DSI pour éviter qu'un collègue soit viré comme un malpropre pour dire non à l'arbitraire et à des méthodes d'encadrement parfois approximatives parfois irrespectueuses, mais c'est aussi à la DPAPH, au service social.

Pendant ce temps au service des crèches des attitudes avérées de maltraitance par une adjointe à la chef de service et par une RGC ne font l'objet ni d'une enquête et encore moins de réponses. Idem au pôle ATTE du PPRS, au vu et au su de tous !

Au-delà de notre collectivité locale, 2011 a été l'année de la crise financière : ou plutôt de **la logique capitaliste qui exprime ses convictions : faire payer aux populations la crise que les marchés financiers ont eux-mêmes créés !**

Trouver la bonne excuse pour appliquer les plans d'austérité,

transférer l'argent du public vers le privé. Les institutions européennes avec le FMI ne sont pas là pour défendre les peuples mais l'injustice sociale, augmenter les inégalités ...

**Pour 2012 avec notre union syndicale Solidaires et ses syndicats SUD nous nous ferons entendre, c'est donc une bonne année de lutte et de victoires syndicales et sociales que nous nous souhaitons.**

Michel BORG

Secrétaire général - SUD cg93

### Dans ce numéro :

- Édito: bonne année 2012 p1
- participation du CG à la mutuelle, en crèches le personnel n'est pas consulté, le CTP non plus P2
- non titulaires, info CDOS P3
- rendez-vous des élus CHS, heures supp dans les collèges ! P4

## MEILLEURS VOEUX 2012



## MUTUELLE où en est on ?

Le décret n°2011-1474, publié le 8 novembre dernier, devrait améliorer la protection sociale des agents territoriaux. Sans entrer dans les détails techniques c'est premièrement le déblocage du seuil de financement par le CG 93 à 25 % qui est supprimé :

Ainsi le CG 93 doit augmenter sa participation ! Il s'agit d'un enjeu réel de santé, de prévention, et de solidarité, exigeons une réponse rapide du président BARTOLONE !

Parallèlement nous devons nous associer à la Mutualité Française pour défendre l'accès aux soins pour tous, et relayer sa nouvelle campagne de mobilisation.

Le doublement de la taxe sur les contrats santé est une mesure injuste, incohérente et inefficace.



SUD invite ses adhérents à signer la pétition sur internet, sur le site de la mutualité:

<http://www.mutualite.fr/>

Cette nouvelle taxation des mutuelles qui est incluse dans le plan de rigueur est une décision politique particulièrement grave elle conduit à taxer une mutuelle à but non-lucratif, pourtant ce ne sont les entreprises qui sont taxées mais les ménages. Dorénavant, lorsqu'un mutualiste cotise 100 € pour sa santé, 88,28 € sont destinés à sa santé et 11,72 € au paiement des taxes. Année après année, le gouvernement démantèle la solidarité nationale, rend plus difficile l'accès aux soins des Français et favorise la médecine à deux vitesses. Chaque année, les Français subissent de nouveaux déremboursements.

**La fracture sociale est profonde, en 2012 mobilisons-nous !**

## PRISE DE TEMPERATURE AU SERVICE DES CRECHES POUR L'ACCUEIL DES TOUT PETITS

Monsieur Bartolone, Président du Conseil Général, et Monsieur Bailly Bagayoko, Vice Président à l'enfance à la famille et aux nouvelles technologies, ont lancé une consultation petite enfance à destination des parents.

De quoi s'agit-il ?

Toutes les crèches départementales ont reçu par la poste un questionnaire accompagné d'un courrier signé du Président du Conseil général et du Président du conseil d'administration de la CAF.

A charge pour le personnel des crèches de le remettre aux parents. Les parents le remplissent et le renvoient directement au Conseil Général dans une enveloppe prépayée.

Pour SUD, plusieurs questions se posent :

un questionnaire avec des questions "dirigées", avec plusieurs réponses proposées = sur l'extension des horaires des crèches (plus tôt le matin, plus tard le soir), sur l'éventuelle ouverture le week-end, sur la mise en place d'un accueil de quelques heures....

Pour continuer à être informés, les parents peuvent laisser leurs coordonnées pour recevoir des informations par SMS ou mails.

Quelle place pour les professionnels de la petite enfance ? Ne peuvent-ils pas eux-mêmes relayer le discours de l'administration auprès des usagers ?

D'autre part, alors que toutes les crèches souffrent d'un manque de personnel chronique car non remplacé, des vacataires ont été mis à disposition pour distribuer le questionnaire aux parents des crèches là où le personnel ne pouvait le faire .....par manque de personnel...

Que penser du recours à des vacataires pour distribuer le questionnaire : pas de moyens pour notre activité mais des sous pour la com avec de nouveaux précaires.

Quelle transparence du dépouillement des réponses envoyées ? Ne risque-t-on pas de faire dire par cette consultation ce que l'on veut entendre, et qui est déjà ficelé ?

Messieurs Bartolone et Bagayoko font appel « à l'expérience des parents pour les aider à bâtir le service public de la petite enfance de demain » selon eux, les réponses serviront de référence pour les réflexions sur les dispositifs d'accueils

actuels et les projets à venir »

L'intention est louable.

Mais des acteurs sont oubliés ce sont tous les professionnels qui travaillent en crèche, dans une proximité avec les familles et leurs tout petits, qu'ils accueillent, accompagnent et soutiennent au quotidien.

Quel espace est donné à leur réflexion, à leur expérience, à seule fin de co-construire avec les familles et l'administration ?

On va nous dire « que le projet pédagogique départemental du service des crèches est en construction ». Mais les professionnels de terrain, absorbés par leur tâche et le manque d'effectifs ne s'y retrouvent pas.

Pourquoi pas une consultation anonyme pour eux aussi ? Afin qu'ils puissent s'exprimer et élaborer à tête reposée....

Les personnels des crèches sont inquiets. Des projets se préparent, ils s'en sentent exclus.

En janvier 2012, une nouvelle version du logiciel des présences des enfants se met en route.

Il est demandé aux directrices des crèches de marquer la même plage horaire (de 8 heures à 18 heures) pour tous les enfants en lieu et place et dans la case des horaires réels.

A quelle fin ? Pourquoi demander de fausses données, est-ce en relation avec la réforme de la tarification qui est passée sans consultation et pour de nombreuses familles a conduit à une augmentation conséquente ?

Les autres acteurs oubliés, ce sont les organisations syndicales.

SUD est aux côtés des professionnels des crèches, sur le terrain, vigilant aux grandes manœuvres.

Toute modification de l'organisation du travail est obligatoirement débattue en CTP.

SUD est prêt à travailler sur l'amélioration de l'accueil des tout petits mais avec une réelle concertation de tous les partenaires.

C'est là que se trouvera la réussite de cette consultation : par la richesse des réflexions croisées de tous les participants : familles, agents, organisations syndicales et administration.

SUD est le garant d'un vrai dialogue social pour un service public de qualité et innovant.

AVEC SUD, VOUS N'ETES PLUS SEUL(E)S....

Véronique GRISON Elue SUD CTP

## Le 8 décembre 2011, élection du conseil d'administration du CDOS: + 15,8 % pour SUD

	2011			2007			2003	
inscrits	8557			7487			6242	
Participation	28,70%			30,27%			30,71%	
<b>SUD</b>	<b>15,8%</b>	<b>3 sièges</b>	<b>+15,8%</b>					
CGT	27%	5 sièges	-7,7%	34,7%	6 sièges	-12,7%	47,4%	8 sièges
FSU	23,5%	5 sièges	-12,3%	35,8%	6 sièges		Scission	de la CFDT
CFDT	7,7%	1 siège	+7,1%				36,33%	6 sièges
CFTC	9,3%	1 siège	-6,9%	16,37%	3 sièges	+0,17%	16,20%	3 sièges
UNSA	8,8%	1 siège	+ 8,8%					
FO	7,9%	1 siège	-5,1%	13,02%	2 sièges			

En lui donnant pour la première fois 15,8 % de vos votes vous avez voulu confirmer que SUD est bien le porte parole de vos revendications. Par ce vote vous avez voulu marquer votre attachement à votre syndicat revendicatif, porteur de l'action collective, qui ne décide pas en lieu et place des personnels.

Dans un contexte démagogique (ainsi la CGT a essayé de faire croire qu'elle n'était pas impliquée dans la gestion de ce comité dont elle assume la présidence depuis la création et la vice présidence pour le dernier mandat) et, de multiplication des listes, 15,8% est un score très honorable qui témoigne de la volonté des agents du CG93 de faire changer la politique du CDOS.

Les 2 syndicats qui nous précèdent obtiennent 5 sièges chacun, SUD les talonne avec 3 sièges ; les 5 autres syndicats présents dans la collectivité sont loin avec 1 siège chacun, dans le privé après cette élection, ils seraient considérés comme non représentatifs.

**Le 05 janvier, le nouveau Conseil d'administration a donc procédé à l'élection du bureau. Ainsi la Cgt qui reste encore 1 ère organisation syndicale même si depuis 2003 sa chute est continue (-20,4%), a refusé de prendre ses responsabilités et d'honorer ses engagements vis-à-vis des électeurs, elle ne s'est pas présentée à la présidence, et a donné ce poste à la CFDT, le syndicat le moins bien élu et réputé pour sa grande proximité avec l'employeur ! Les rumeurs d'un accord avec la CFDT étaient donc vrai !!**

Pour sa part en conformité avec sa profession de foi, les 3 élus SUD se sont battus et ont obtenus pour assurer la transparence que dorénavant toutes les dépenses fassent l'objet d'une mise en concurrence (l'UNSA a voté contre), et que les décisions soient prises par le CA et non comme avant par le bureau.

Le nouveau bureau : Président CFDT, Vice Présidente FSU, Trésorière FSU, Trésorier adjt : FO

Vos trois élus SUD au CA du CDOS sont présent et travaillerons au CA et dans ses 5 commissions.

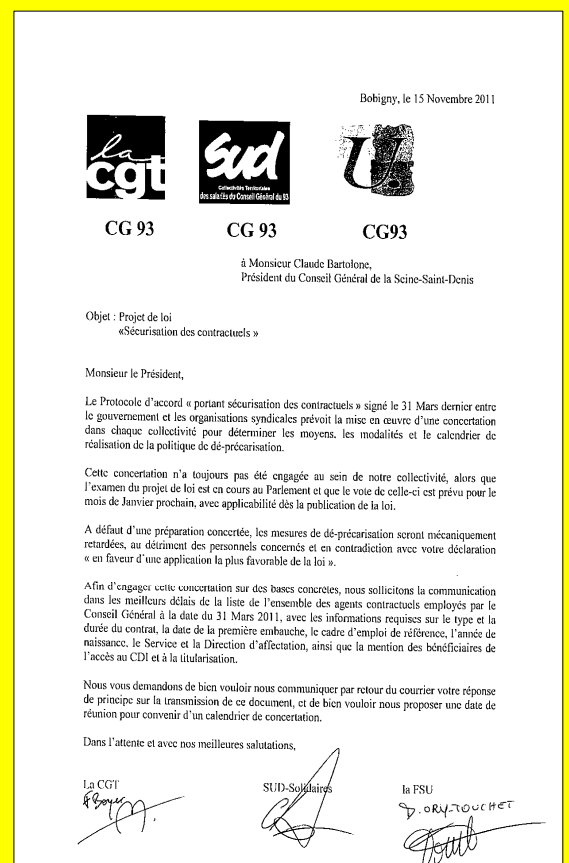
**Vos élus SUD au CA du CDOS : Pascal HARAUX, Mireille LE MERO, Fabien LEPETIT.**

## Non-titulaires, le président Claude Bartolone est atteint de surdité !

Pour mémoire, un accord national signé par certains syndicats (Cgt, Cfdt, Unsa, Fo, Cftc) et refusé par Solidaires/Sud et Fsu a introduit le CDI au lieu d'une loi de titularisation (revendication portée en intersyndicale par toutes les organisations), certains ont fait le choix de céder et de sacrifier l'avenir des non titulaires et du statut, d'autres non!

Dans les négociations auxquels SUD a participé, nous avons obtenu que la titularisation soit ouverte pour certains agents non titulaires. Dans cet objectif, au Cg 93, le 15 novembre 2011 avec les syndicats Fsu et Ufict-Cgt, SUD a demandé au président du CG 93 Claude Bartolone de nous transmettre la liste des non-titulaires au sein de notre administration et d'entamer des négociations sur les modalités de dé-précarisation.

Manifestement l'employeur est sourd à notre demande, nous allons donc trouver les moyens de nous faire entendre et ainsi redonner de l'audition au président Bartolone !!!



## Le rendez vous des élus CHS

Au Conseil général de la Seine-Saint-Denis, il est désormais connu et reconnu que les personnels de la DPAPH, au plus près de ces populations, sont en grande souffrance et ce, depuis déjà plusieurs années.

Les CTP de 2010 et 2011, CHS et les nombreux tracts ont tous insisté sur les effets néfastes, pour le travail et pour la santé des personnels, de certaines méthodes de gestion du personnel.

Un management autoritariste et aveugle, exerçant des pressions psychologiques (infantilisation, rapports à charge contre les agents et autres flicages par exemples) sur des équipes, engendre :

- des conditions de travail extrêmement pénibles à l'origine d'un absentéisme récurrent,
- une démotivation profonde des personnels en relation avec les usagers,
- des fuites de compétences à grande échelle
- et favorise des détournements de règlements départementaux détruisant toute confiance des agents envers leurs cadres, car ces derniers paraissent agir ainsi en toute impunité.

**Certains cadres** sont souvent indisponibles pour aider leurs équipes dans leurs missions, soit par ignorance du travail réel, soit en raison d'agendas chargés de réunions, de projets...bien éloignés des préoccupations quotidiennes des agents. L'ignorance nourrit des comportements autoritaristes envers des équipes dont la santé est impactée. Quel sens peut avoir le développement de projets par ces quelques cadres lorsqu'ils vous refusent une aide au prétexte d'un : « c'est la crise! ».

Autre constatation : les autorités décisionnaires (DG – élus)

n'anticipent pas la croissance annuelle du nombre des bénéficiaires de notre département.

Pourquoi nier l'importance des moyens humains, techniques ou matériels propres à offrir une sérieuse qualité de service public?! Certains bénéficiaires attendent encore le versement de leurs prestations! Depuis combien d'années déjà?!

Quant à ce silence sur le turn-over des agents !

Entre les titulaires qui s'enfuient sous d'autres cieux et s'en trouvent plus heureux et les contractuels qui sont considérés comme de la ressource humaine jetable!!

Ceux qui restent en place ont bien du mérite et si peu de reconnaissance hiérarchique, de quelque niveau que ce soit d'ailleurs.

L'épanouissement au travail est une valeur totalement « à découvrir » à la DPAPH. Les agents se battent quotidiennement pour empêcher que leurs usagers, **car ce sont LEURS usagers**, ne tombent pas dans une précarité plus grande, suite aux décisions prises si loin d'eux. Les agents se sentent très seuls et doivent faire face de plus en plus souvent à leur légitime colère.

Quel intérêt est réellement accordé aux usagers ?

Où sont les réelles propositions de cette hiérarchie qui, au lieu de dynamiser les équipes, les dynamitent en les surchargeant de travail couplé avec des formations (non reconnues) et une valse incessante de contractuels ?

Les agents demandent l'intervention urgente de la Direction générale et des élus afin de remédier à ces conditions de travail toxiques, à cette réorganisation qui n'a aucun sens pour eux car n'ayant aucun impact favorable pour **LEURS** usagers et encore moins pour eux.

Elisabeth DERAMBURE, Brahim BENKERRI  
Elu(e)s *Sud* au CHS  
Maryline TREMOUREUX

## Des heures supplémentaires dans les collèges !

Aujourd'hui nous constatons un engrenage dangereux avec la proposition de **faire faire des heures supplémentaires à certains collègues !** L'employeur commence avec polyvalence, puis les heures supplémentaires, et en fin d'engrenage **toujours moins d'embauches** et bientôt le projet de « mutualisation des agents de maintenance » que le directeur de la direction de l'éducation et de la jeunesse va tenter de nous imposer !

Cette logique va conduire à aller travailler sur plusieurs collèges ! sans être en équipe de « volants » et donc sans la prime correspondante. De plus, il sera fait appel, soit disant, au volontariat, mais on sait comment ça peut se passer dans certains collèges : *la désignation autoritaire, ou, dans d'autres cas l'attribution d'heures supplémentaires pour privilégier ceux qui « plaisent ».*



**Le syndicat SUD collectivités territoriales vous encourage à refuser les heures supplémentaires, vous devez refuser d'être corvéables à merci, ne tombez pas dans le piège « travailler plus pour gagner plus » c'est indigne du Conseil général de Seine Saint-Denis.**

**Nous voulons des embauches dans l'équipe de « volants » !**